



VERS UNE NOUVELLE REVOLTE FISCALE ?

DES JACQUERIES A NOS JOURS, LA FRANCE, PAYS DE REVOLTES FISCALES

Par Matthieu HOCQUE, Directeur adjoint des Etudes du Millénaire
Et William THAY, Président du Millénaire



AVANT-PROPOS

Devenues le nouveau Tiers-État de la société occidentale mondialisée, les classes moyennes assument, en France, la majorité des revenus de l'État. Alors que 1 Français sur 2 est assujetti à l'impôt sur le revenu, **le sentiment de « payer pour tout le monde sans n'avoir rien en retour » s'est largement installé dans les classes moyennes.** Il est à l'origine d'un sentiment mêlant désenchantement et crainte du déclassement dans un contexte d'ascenseur social en panne. Les classes moyennes craignent d'être à nouveau confrontées à la pauvreté ou de voir leur descendance l'être. Ce sentiment de déclassement s'est pleinement exprimé dans le cadre du mouvement de révolte fiscale des Gilets Jaunes.

Il faut 6 générations pour sortir de la pauvreté selon une étude de l'OCDE. Autrement dit, 180 années sont nécessaires à une famille issue des catégories sociales populaires pour atteindre le niveau de revenu moyen, en somme les classes moyennes. Or, il ne faut que 2 ou 3 générations dans les pays du Nord (Danemark, Suède, Norvège, Finlande) pour atteindre les classes moyennes. **Ces pays dépensent en moyenne 8,5% en santé et en moyenne 7% dans l'éducation** et sont ceux dépensant le plus. **Avec pour l'année 2024, des dépenses en santé de 8,5%¹ et 6,5% de dépenses en éducation², il ne devrait donc falloir que 2 ou 3 générations pour sortir de la pauvreté en France.** Pour autant, ce n'est pas le cas. Cela pose donc la question suivante : **pourquoi la France qui dépense autant que les meilleurs pays de l'OCDE obtient des résultats aussi mauvais par rapport à ses voisins ?** Une autre manière de poser la question est : **qu'est-ce que l'État fait de l'argent du contribuable ?**

C'est cela la « **Révolte Fiscale** ». En effet, les classes moyennes paient pour tous et ne reçoivent rien en retour et voient les services publics se dégrader. De plus, elles sont devenues inatteignables pour de nombreuses familles

¹ Chiffre de la DREES

² Chiffre de l'INSEE

françaises, notre modèle ne permettant plus, ni d'enrayer la montée de la pauvreté, ni de permettre aux pauvres d'en sortir. Dans *La France sous nos yeux*, Jérôme Fourquet et Jean-Laurent Cassely qualifient cette dynamique de démoynisation par le bas, entendue comme « **la France de la débrouille** » et du discount que la crise sanitaire a révélé au grand jour.

Désormais, la paupérisation affecte à la fois les classes populaires et les classes moyennes, grandes oubliées de l'État-providence, un phénomène accéléré par l'inflation galopante. Cet ensemble de phénomènes couplés à la crise de l'efficacité de l'État rappellent l'histoire française des révoltes fiscales.

Il convient de revenir sur l'histoire des révoltes fiscales en France (I), les enjeux et les facteurs de la révolte fiscale à l'œuvre avec le mouvement du 10 septembre « Bloquons tout » (II), et enfin d'en identifier les conséquences politiques quelques mois avant la prochaine élection présidentielle (III).

AVANT-PROPOS	2
LA FRANCE, UNE HISTOIRE DE REVOLTES FISCALES.....	5
HISTORIQUE DES REVOLTES FISCALES.....	5
SOUS L'ANCIEN REGIME	5
DE LA REVOLUTION FRANCAISE A LA LIBERATION	9
DEPUIS LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE	11
LES CONSEQUENCES APRES CHAQUE REVOLTE FISCALE	13
QUE NOUS ENSEIGNE NOTRE HISTOIRE DE NOS REVOLTES FISCALES ?.....	16
LA FISCALITE EST LIBERTICIDE LORSQU'ELLE EST JUGEE CONFISCATOIRE.....	16
LES REVOLTES FISCALES TRANSFORMENT DURABLEMENT UN REGIME MEME LORSQU'ELLES NE SONT PAS ENTENDUES OU SUIVIES DE CHANGEMENTS.....	16
UN PARADOXE : LA DEMOCRATISATION N'ENRAYE PAS LES REVOLTES FISCALES	17
LES ENJEUX DE LA REVOLTE FISCALE EN COURS.....	19
UN NOUVEAU TIERS-État SUPPORTANT TOUT L'EFFORT	19
L'APOGEE DES CLASSES MOYENNES	19
LE DECLIN DES CLASSES MOYENNES	24
TROP CONTRIBUTRICES.....	26
... MAIS PAS ASSEZ BENEFICIAIRES	27
UNE SOCIETE MARQUEE PAR UNE DEMULTIPLICATION DES INEGALITES	29
UNE INEGALITE ENTRE CEUX QUI BENEFICIENT DE L'ASCENSEUR SOCIAL ET CEUX QUI N'Y BENEFICIENT PAS	29
UNE INEGALITE ENTRE LES ACTIFS ET LES INACTIFS.....	30
UNE INEGALITE AVEC LES NOUVEAUX VENUS	32
UN MOUVEMENT INTERNATIONAL DE REVOLTES FISCALES ?	33
L'ASCENSION DE LIBERTARIENS FISCAUX : MILEI ET TRUMP.....	33
EN EUROPE ET EN ASIE : DES ECHOS VARIES	34
QUELLES CONSEQUENCES POLITIQUES ?.....	35
VERS UN NOUVEAU GILETS JAUNES ?	35
QUEL IMPACT SUR LES DEUX PROCHAINS BUDGETS ?	37
QUEL IMPACT SUR LE BILAN DU MACRONISME ?.....	39
CONCLUSION : LES CONSEQUENCES SUR LA PROCHAINE PRESIDENTIELLE	41

LA FRANCE, UNE HISTOIRE DE REVOLTES FISCALES

HISTORIQUE DES REVOLTES FISCALES

Si l'historiographie place les Égyptiens antiques comme étant les précurseurs de ce que l'on appelle désormais « les impôts » ou « la fiscalité », c'est-à-dire le principe qu'un individu verse une part des revenus de son travail à un royaume, un État ou une autorité publique l'utilisant pour faire fonctionner ses missions, ce sont les Romains, puis les Européens qui ont perfectionné le système.

Ainsi, la naissance de l'Ancien Régime et de la féodalité repose sur la distinction dans qui doit s'acquitter de l'impôt (le Tiers-État) et qui peut le percevoir (la Noblesse et le Clergé). Néanmoins, ce système a toujours fait l'objet de contestations au gré de l'histoire avant le point d'orgue que constitue la Révolution française de 1789 puisque la sollicitation des États généraux au Printemps 1789 avait été pensée par le Roi Louis XVI sur les conseils de son ministre Necker pour préparer une grande réforme fiscale face à un système de plus en plus considéré comme étant injuste.

SOUS L'ANCIEN REGIME

De ce fait, plusieurs grandes révoltes fiscales ont émaillé l'Ancien Régime.

Dans un contexte de guerre de Cent Ans aggravée par la défaite de Poitiers (1356), la pression fiscale devient insupportable pour les paysans d'Île-de-France, du Beauvaisis, de Picardie et de Champagne. Menés par Guillaume Carle (appelé « Jacques Bonhomme »), ils s'insurgent contre les nobles qu'ils jugent inefficaces et oppressifs. Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, leur envoie des renforts pour maintenir la

contestation³. La révolte est écrasée les 9-10 juin 1358 à Mello/Méaux par une armée noble appuyée par Charles le Mauvais. Des milliers de révoltés sont tués, Guillaume Carle trompé, capturé et supplicié, tandis que les nobles lancent une répression féroce. En somme, paradoxalement compte tenu de l'histoire qui suivra, **la monarchie centrale en sort renforcée, les États généraux affaiblis, et le terme « jacquerie » pérennise le stigmat des soulèvements paysans**. En effet, le Roi incarne une sensibilité sociale vis-à-vis de ses sujets face à une aristocratie répressive⁴.

Dans la foulée de ces premiers événements, dans les campagnes d'Auvergne puis du Languedoc, des bandes armées appelées Tuchins — composées de paysans et d'artisans, soutenus parfois par des consuls — s'organisent non pas par misère, mais pour contrer les mercenaires (routiers) et combattre la fiscalité oppressive⁵. Il ne s'agit pas d'un soulèvement spontané, mais d'un mouvement structuré autour de chefs prêtés serment et répandu dans nombreuses régions du Languedoc. Ce mouvement, enraciné localement, s'étend de 1363 à 1384 : il soutient une tradition de revendications fiscales dans un cadre presque communautaire. La répression finit par disperser les Tuchins, mais elles illustrent la capacité d'organisation populaire face à l'arbitraire fiscal. A noter qu'il ne s'agit pas d'une « jacqueries » comme les prochains événements, mais d'une révolte fiscale d'un autre ordre.

En février 1382, la population de Rouen se rebelle violemment contre le rétablissement des aides sur le sel et le vin, perçu comme une violation de la charte de 1315⁶. Des drapiers déclenchent le soulèvement en sonnant le tocsin ; la ville sombre rapidement dans le chaos : pillages, ouverture des prisons, dégradation des biens des nobles, des moines et des juifs. Le roi Charles VI intervient : il fait exécuter six meneurs, supprime la municipalité de Rouen, la soumet à un bailli royal, démolit le beffroi, impose une forte amende et augmente les impôts. Le mouvement s'épuise en quelques jours,

³ *La contestation sociale jusqu'au XIX^e siècle*. UNJF : Cours de culture générale, "La contestation sociale", site de l'Université de Nouvelle-Calédonie.

⁴ **Marquié, Claude**, 1381-1384 : la révolte des Tuchins. *La Dépêche*, 8 mars 2015.

⁵ Ibid.

⁶ **Herodote.net** (s.d.). 24 février 1382 – Révolte de la Harelle à Rouen. Herodote.net.

mais le châtement royal marque durablement la ville d'un renforcement de l'autorité monarchique annonçant la centralisation de la France, la monarchie ayant besoin de ressources financières croissantes pour affirmer son autorité sur les grands seigneurs féodaux⁷.

Les premières révoltes fiscales ont donc eu lieu à proximité de la guerre de Cent ans, le royaume de France se trouvant dans une grande difficulté intérieure et extérieure. **Les années suivant la consolidation du pouvoir royal après le règne de Charles VII verront moins de révoltes fiscales.**

Citons sporadiquement **la Jacquerie des Pitauds** (1548 – Angoumois & Saintonge) où l'extension de la gabelle à l'Angoumois et à la Saintonge suscite la colère des paysans face à une fiscalité intrusive sur le sel. L'insurrection se propage rapidement, comprenant jusqu'à 5 000 personnes, conduite par des leaders locaux dont des prêtres. Les châteaux sont pillés, des agents du fisc (gabelleurs) tués, et même Bordeaux est touchée. De plus, citons, les **Révoltes des Croquants** (XVII^e siècle – Sud-Ouest). Plusieurs soulèvements liés à la « taille » et autres impôts, notamment dans le Quercy (1624), la Guyenne (1635), l'Angoumois et le Périgord (1636–1637). Forges de revendications populaires face à la pression fiscale croissante liée aux guerres et aux dépenses d'État. Ajoutons à cela, **la révolte des Nu-pieds** (1639 – Normandie) qui éclate en Normandie pour donner suite à la rumeur d'une extension de la gabelle dans des paroisses normalement exemptées. La révolte, formée autour de la défense de privilèges locaux, se traduit par des violences visant les agents fiscaux. Puis enfin, citons, la **Révolte du Papier timbré aussi appelée des Bonnets rouges** (1675 – Bretagne) après l'introduction de taxes sur le papier timbré et le tabac, et au non-respect des libertés bretonnes, des paroisses entières se soulèvent. Les Bonnets rouges (ou Torreben) attaquent les symboles de l'imposition, rédigent des revendications, et imposent des négociations — une des soulèvements les plus organisés d'imagerie populaire.

⁷ Ibid.

Mais les grandes révoltes fiscales impliquant l'État central reprennent sous le règne de Louis XIII et la Révolte des Cascaveous. En effet, dans un contexte de peste, l'édit de Richelieu transfère aux délégués royaux le contrôle de la fiscalité auparavant aux États de Provence, suscitant l'irritation des habitants et de la noblesse locale⁸. En réaction, une révolte populaire éclate : les insurgés — surnommés « Cascaveous » (grelots en provençal) — brûlent les carrosses de l'intendant, incendient des quartiers, créant une insurrection collective. Condé entre dans Aix avec une armée pour rétablir l'ordre ; la noblesse retombe dans le giron royal. Ce soulèvement illustre la tension entre centralisation fiscale et droit local, rapidement neutralisée militairement.

Dans un **Vivarais** frappé par le gel des oliviers et la misère financière, une rumeur d'impôts nouveaux (sur les cabarets, vêtements, naissance, etc.) qui doivent financer le canal du Midi déclenche un soulèvement rural massif. Mené par Anthoine du Roure, propriétaire respecté et ancien militaire, le mouvement accueille des paysans de 20 paroisses, prenant Aubenas et imposant structuration et revendications. Le roi pardonne pour raisons politiques, mais Roure est capturé, roué vif à Montpellier, son corps exposé en guise d'exemple. Cette révolte reflète la pression fiscale quotidienne et les mécanismes de légitimation rurale face à l'absolutisme fiscal.

Enfin, et c'est ce qui a signé la fin de l'Ancien Régime, **la Révolution française de 1789 trouve ses prémices dans une révolte fiscale**. À la fin des années 1780, l'État monarchique est au bord de la banqueroute après des décennies de guerres coûteuses, dont la guerre d'Amérique, et un système fiscal inégalitaire où le clergé et la noblesse sont largement exemptés, laissant la charge de l'impôt à un Tiers État déjà accablé. Les tentatives de réforme – comme l'impôt territorial unique proposé par Calonne ou Brienne – se heurtent au refus des privilégiés. **L'échec de l'Assemblée des notables**

⁸ **Hermant, Jean-Paul** (2003). *Challet (Vincent), Mundare et auffere malas erbas : la révolte des Tuchins en Languedoc (1381-1384)*, Université de Paris-I : Panthéon-Sorbonne, 16 décembre 2002, compte-rendu. *Annales du Midi*, 115 (243), pp. 443–448.

en 1787 et la paralysie politique contraignent Louis XVI à convoquer les États généraux en mai 1789, une première depuis 1614, afin de résoudre la crise financière. Mais l'ouverture de ce grand débat sur les finances devient rapidement **une remise en cause globale de l'ordre social et politique. Les cahiers de doléances débordent de plaintes sur le poids et l'injustice de l'impôt, révélant que la contestation fiscale est indissociable d'une aspiration à l'égalité civile.** Ainsi, ce qui devait être une négociation technique sur les recettes publiques devient l'étincelle d'un bouleversement révolutionnaire.

DE LA REVOLUTION FRANCAISE A LA LIBERATION

La Révolte des barrières d'octroi à Lyon (1789-1790) :

Pendant la Révolution, les révoltes fiscales continuent. Dans le contexte gris de la Révolution naissante, **les Lyonnais se soulèvent violemment contre les barrières d'octroi (impôts sur les marchandises)**, perçues comme inégalitaires et héritées du régime d'Ancien Régime. Deux émeutes éclatent, en juin 1789 puis en juillet 1790, entraînant le pillage des demeures des plus fortunés et des appels à la taxation des produits de première nécessité. Ces mobilisations contraignent la municipalité locale à reculer, mais l'Assemblée constituante intervient pour restaurer temporairement ces barrières. Le mouvement met en lumière la tension entre la justice sociale et les contraintes financières étatiques, tout en soulignant la défiance populaire envers les structures fiscales jugées injustes⁹.

La Révolte des paysans d'AJAIN – l'« impôt des 45 centimes » (juin 1848) :

Alors que la Deuxième République fait face à de fortes tensions financières, le gouvernement provisoire instaure en 1848 un impôt exceptionnel – une surtaxe de 45 % sur les contributions directes. ¹⁰En Creuse, les paysans

⁹ **Noé, Jean-Baptiste, & Fouquet, Victor.** (2019, 11 août). *La révolte fiscale – L'impôt : histoire, théories et avatars*. Revue : La Cliothèque. Chronique de l'ouvrage publié chez Calmann-Lévy en mars 2019.

¹⁰ Ibid.

d'Ajain, Ladapeyre et Pionnat se soulèvent et marchent sur Guéret le 15 juin 1848 ; l'affrontement avec la garde nationale fait 16 morts parmi les insurgés. Face à la rupture populaire, le pouvoir concède des dégrèvements aux petits contribuables et retarde la perception de l'impôt, mais la répression violente et les tensions politiques subsistent, attestant de la fragilité de l'autorité républicaine.

Autre révolte parallèle à celle des paysans d'Ajain, à Lyon, **les canuts (ouvriers de la soie) se mobilisent dès l'abdication de Louis-Philippe (février 1848)**. Ils s'emparent de l'Hôtel de Ville et proclament la Seconde République depuis Croix-Rousse. En juin 1849, une nouvelle insurrection des Voraces éclate, en solidarité avec les républicains parisiens. Leur rébellion, symbolique et politique, exprime la frustration des classes populaires et leur volonté d'influence. Le mouvement est finalement écrasé par l'armée, renforçant l'ordre établi. **Cette révolte s'inscrit dans la continuité des révoltes populaires lyonnaises, moins fiscales que politiques, mais marquées par une forte charge symbolique républicaine.** Elle montre aussi la radicalisation rapide des revendications populaires en période révolutionnaire. L'échec de ces insurrections contribue à la consolidation d'un pouvoir républicain plus centralisé. Ce soulèvement symbolise l'aspiration ouvrière, classe sociale naissante, à la reconnaissance politique, au moment où l'État redessine ses structures fiscales et sociales.

Ligue des contribuables (III^e République, début XX^e siècle) :

Il ne s'agit pas d'une révolte, mais d'un mouvement politique fondé sur l'idée d'une fronde fiscale face à l'idée de l'impôt sur le revenu qui culmine à la fin du XIX^e siècle en France. **Fondée dès 1899 par Jules Roche, cette association se structure contre l'impôt sur le revenu.** Elle se déclare farouchement opposée au projet de Joseph Caillaux soutenant l'instauration d'un tel impôt. La Ligue mobilise les contribuables, publie des tracts et influence le débat public. Elle considère l'impôt progressif comme une atteinte aux libertés individuelles – une « guerre civile des contribuables ». Malgré sa vigueur, elle ne parvient pas à empêcher l'adoption de cet impôt,

définitivement institué en 1914. Elle incarne les oppositions conservatrices mais attise aussi la légitimation de l'impôt progressif. **Ce mouvement symbolise le débat démocratique autour de la justice fiscale et de la modernisation de l'État autour d'une contestation institutionnelle plus que populaire et la transition d'un conflit fiscal vers un enjeu politique national structuré.** L'adoption de cet impôt en 1914 marque la victoire de la modernisation fiscale.

DEPUIS LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Mouvement poujadiste – grève fiscale des artisans (années 1950) :

Au début des années 1950, dans le Lot, le mouvement poujadiste porté par Pierre Poujade émerge comme une révolte contre ce qu'on appelle « l'inquisition fiscale ». Ce mouvement mobilise principalement **des petits artisans et commerçants contre les contrôles fiscaux jugés excessifs** dans le cadre d'une professionnalisation de l'administration, notamment fiscale. Malgré des manifestations, des grèves fiscales et une forte rhétorique populiste, le mouvement échoue à s'imposer durablement politiquement, mais marque une fracture symbolique entre les classes moyennes indépendantes et l'État moderne.

Mouvement antifiscal en Isère (années 1970)

Dans les années 1970, un mouvement de type poujadiste refait surface en Isère autour de Gérard Nicoud, un cafetier local. Il mène une grève antifiscale spectaculaire, accompagnée de violences physiques contre les agents des impôts. Même s'il mobilise l'attention, ce mouvement n'arrive pas à structurer une contestation durable, mais il illustre la persistance d'une défiance populaire vis-à-vis des prélèvements étatiques.

Mouvement des bonnets rouges (2013-2014)

Le **mouvement des Bonnets rouges** s'est déclenché en Bretagne à partir d'octobre 2013, en réaction à l'introduction annoncée de l'écotaxe poids

lourds, perçue comme une nouvelle charge fiscale injuste. Les manifestants – ouvriers, agriculteurs, artisans, petits patrons, chômeurs – ont multiplié actions et occupations de ponts, destructions de portiques écotaxe et manifestations massives. **La mobilisation atteint entre 15 000 et 40 000 personnes fin 2013, avant de retomber à environ 5 000 début 2014.** L'ampleur du mouvement oblige le gouvernement à négocier, aboutissant à une **grande réforme fiscale régionale sous la forme d'un « Pacte d'avenir pour la Bretagne », intégrant exonérations et engagements locaux.** Ce soulèvement constitue un exemple frappant de révolte fiscale réussie : une mobilisation populaire massive autour d'une question fiscale concrète, aboutissant à une concession politique.

Mouvement des Gilets jaunes (2018-2019)

Le **mouvement des Gilets jaunes** émerge le 17 novembre 2018, initialement en protestation contre la hausse de la **taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)**, jugée punitive pour les ménages dépendant de la voiture, soit ceux de la France périphérique et rurale. Cette annonce s'inscrivait dans une série de décisions jugées « anti-automobilistes » après celle sur l'abaissement de la vitesse à 80 km/h sur les routes départementales.

Ce mouvement spontané, sans structure ni leaders, prend rapidement une dimension nationale. Le point culminant est atteint lors de la première journée de mobilisation, **avec entre 1,1 million (selon la police) et 1,3 million de participants (selon France Police – Policiers en colère)** à travers le pays. Il est estimé à **3 millions, le nombre de participants la mobilisation cumulée entre mi-novembre 2018 et juin 2019.** Le mouvement s'illustre par des blocages de routes, occupations de ronds-points et manifestations hebdomadaires (« actes »), traduisant un rejet massif de la taxation écologique jugée injuste. Ces mobilisations débouchent sur plusieurs concessions gouvernementales : gel des taxes sur les carburants, annulation de certaines augmentations, baisse de l'impôt sur le revenu, relance de la prime d'activité, et engagement dans le Grand débat national.

LES CONSEQUENCES APRES CHAQUE REVOLTE FISCALE

Chaque révolte fiscale n'a pas les mêmes causes, et surtout n'a pas les mêmes conséquences selon l'époque, le pouvoir politique en place et l'ampleur du mouvement.

Nous observons historiquement trois conséquences différentes après chaque jacqueries ou révoltes fiscales : la répression policière et politique (1), la concession du politique se traduisant souvent par une réforme fiscale (2) et la révolution ou le changement de régime (3).

Le tableau ci-après retrace l'ensemble des jacqueries par conséquence politique.

Révolte fiscale	Période	Géographie	Motif fiscal	Réaction État
Grande Jacquerie	1358	Île-de-France, Beauvaisis, Picardie	Augmentation de la taille et d'autres impôts en guerre	Répression brutale (massacres des meneurs)
Révolte des Tuchins	1363–1384	Auvergne, Languedoc	Impôts locaux et lutte contre les routiers	Répression militaire et judiciaire
Révolte de la Harelle	1382	Rouen	Rétablissement des aides (taxes sel/vin)	Répression et perte privilèges municipaux
Jacquerie des Pitauds	1548	Angoumois, Saintonge, Bordeaux	Extension gabelle (impôt sur le sel)	Répression militaire

Révolte fiscale	Période	Géographie	Motif fiscal	Réaction État
Croquants (plusieurs soulèvements)	1624– 1637	Quercy, Guyenne, Aquitaine	Taille et impositions liées aux guerres	Répression locale par les seigneurs
Révolte des Cascaveous	1630	Aix-en- Provence	Transfert du contrôle fiscal aux délégués royaux	Répression et renforcement du pouvoir central
Révolte des Nu- pieds	1639	Normandie	Extension de la gabelle dans des zones exemptées	Répression militaire, exécution, dissolution des milices locales
Révolte du Roure	1670	Vivaraïs (Ardèche)	Nouvelle taxe sur cabarets et produits locaux (canal du Midi)	Répression exemplaire (exécution du chef)
Révolte des Angelets du Vallespir	1667– 1675	Roussillon	Opposition à la gabelle	Répression militaire et arrestations
Révolte du Papier timbré Bonnets rouges	1675	Bretagne, sud-ouest	Taxes sur papier timbré, tabac, étain,	Répression militaire (destructions, exécution)
Révolte d'Audijos	1664– 1670	Gascogne	Refus des taxes indirectes	Répression militaire
Révolte des Tards-avisés	1707	Quercy	Contestation tardive du papier timbré	Répression locale, maintien des taxes
Émeutes contre l'octroi	1789– 1790	Lyon	Suppression des barrières d'octroi	Réforme partielle

Révolte fiscale	Période	Géographie	Motif fiscal	Réaction État
Révoltés d'Ajain	Juin 1848	Creuse et Guéret	Surtaxe de 45 % sur contributions directes	Répression armée (16 morts)
Insurrections ouvrières des Canuts et Voraces	1831, 1834, 1848	Lyon	Revendications sociales et fiscales	Répression militaire
Ligue des contribuables	1899–1914	National	Opposition à l'impôt sur le revenu	Contestation politique mise en échec
Mouvement poujadiste	1953–1958	Sud-Ouest puis national	Opposition aux contrôles fiscaux jugés excessifs	Mobilisation politique (52 députés élus en 1956) mise en échec
Mouvement antifiscal de Gérard Nicoud	Années 1970	Isère, Rhône-Alpes	Grève fiscale et opposition aux contrôles	Répression judiciaire
Mouvement des Pigeons	2012	National (réseaux sociaux)	Opposition à la taxation des plus-values des start-ups	Victoire rapide (retrait du projet)
Bonnets rouges	2013–2014	Bretagne	Opposition à l'écotaxe poids lourds	Réforme fiscale locale
Mouvement des Gilets jaunes	2018–2020	National	Opposition à la taxe carbone sur carburants	Répression de l'État, annulation taxe carburant, baisses IR, Grand débat national

QUE NOUS ENSEIGNE NOTRE HISTOIRE DE NOS REVOLTES FISCALES ?

LA FISCALITE EST LIBERTICIDE LORSQU'ELLE EST JUGEE CONFISCATOIRE

Les révoltes fiscales sont à chaque fois nées d'un mouvement de hausse de la fiscalité effectué par le prescripteur de la taxe ou de l'impôt qu'il soit local, le Seigneur, ou central, le Roi de France ou l'État républicain. Il est rare qu'une révolte fiscale naisse d'un ras-le-bol généralisé, il s'agit toujours d'une décision de l'exécutif qui met le feu aux poudres.

Chaque jacquerie, chaque révolte fiscale trouve son fondement dans la privation d'une liberté fondamentale, celle de se nourrir, de circuler ou encore de commercer. Qu'importe que la révolte fiscale soit d'envergure nationale ou locale, elle exprime un souhait de liberté face à l'injustice et l'arbitraire.

C'est pour cela que la République avec l'abolition des privilèges du 4 août 1789, la notion de consentement à l'impôt ouvrant la voie au pacte républicain supposant des devoirs (s'acquitter de l'impôt), mais des droits (citoyenneté).

LES REVOLTES FISCALES TRANSFORMENT DURABLEMENT UN REGIME MEME LORSQU'ELLES NE SONT PAS ENTENDUES OU SUIVIES DE CHANGEMENTS

Les révoltes fiscales ont accompagné l'affrontement entre le pouvoir central (incarné par le Roi de France) et le pouvoir local (incarné par le Seigneur). En contestant l'impôt, **les communautés paysannes affaiblissaient indirectement l'autorité des seigneurs, donnant au roi un levier pour renforcer sa propre domination.** Ce processus culmine au XVII^e siècle avec la centralisation de l'État, qui réduit le rôle fiscal des seigneurs au profit de l'administration royale.

Même lorsqu'elles sont brutalement réprimées, ces révoltes laissent des traces durables. **Elles révèlent le manque de consentement à l'impôt et nourrissent une mémoire collective de résistance.** Elles obligent le pouvoir à ajuster ses méthodes de prélèvement, à mieux encadrer et légitimer la fiscalité. Ainsi, elles participent paradoxalement à la **modernisation de l'État fiscal**, en transformant la manière dont le pouvoir conçoit et impose ses recettes, jusqu'à préparer le terrain de la Révolution française puisque lorsque les revendications ne sont pas entendues, ces dernières demeurent présentes (cf. cahiers de doléances de 1789).

En France, **il s'agit du seul événement endogène qui provoque un changement de régime** (convocation des États généraux par Louis XVI lançant le processus révolutionnaire), le seul autre événement étant une défaite militaire (1815, 1870, 1940).

UN PARADOXE : LA DEMOCRATISATION N'ENRAYE PAS LES REVOLTES FISCALES

Historiquement, les révoltes fiscales ont longtemps été réprimées. Sous l'Ancien-Régime, elles se sont systématiquement, a minima dans un premier temps, et lorsqu'elles aboutissent à une contestation politique (Tiers État à la Convention nationale), celles-ci se terminent en processus révolutionnaire.

L'installation progressive de la République s'accompagne de la démocratisation de la France, notamment à partir des années 1870. Celle-ci ne peut théoriquement user des mêmes marges de manœuvre que la France de l'Ancien Régime. Ainsi, l'arène politique devient le théâtre de l'expression de la colère des révoltes fiscales ce qui théoriquement doit permettre de progressivement les enrayer.

Or, cela n'est paradoxalement pas le cas, et ce, pour 4 raisons. Premièrement, **la répression ne disparaît pas tout au long du XIXème siècle, mais également dans une moindre mesure jusqu'aux Gilets jaunes** (1). Ensuite, **les contestations fiscales politiques (ligue des contribuables,**

poujadisme) n'obtiennent jamais de victoires politiques majeures (2).

Troisième paramètre, une partie du personnel politique et administratif vit de l'argent du contribuable et donc n'a aucun intérêt à envisager une grande réforme fiscale au profit du contribuable (3). Dernier point, **les périmètres de taxes ont explosé depuis les années 1980**, notamment avec des nouvelles taxes, celles sur l'écologie au moment où les Français ne sont pas logés à la même enseigne pour payer le coût de la transition écologique (4).

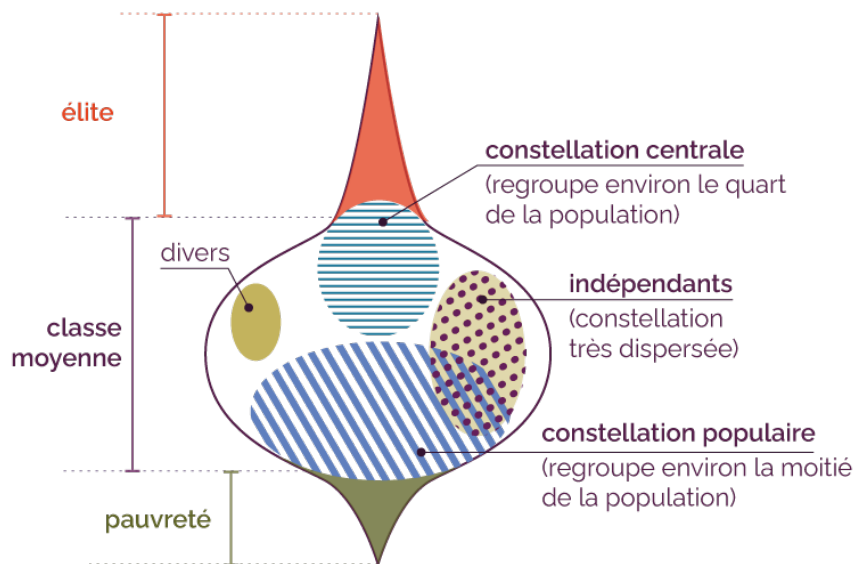
LES ENJEUX DE LA REVOLTE FISCALE EN COURS

UN NOUVEAU TIERS-ÉTAT SUPPORTANT TOUT L'EFFORT

L'APOGÉE DES CLASSES MOYENNES

Les Trente Glorieuses ont alimenté ce que Henri Mendras décrit, dans La Seconde Révolution Française, comme une « moyennisation de la société ». En effet, il observe une mutation sociale au cours des Trente Glorieuses qui réside dans l'émergence des classes moyennes qui joue un rôle pivot dans l'organisation de la société, la « toupie de Mendras ».

Figure 1 - La toupie de Mendras (1988)



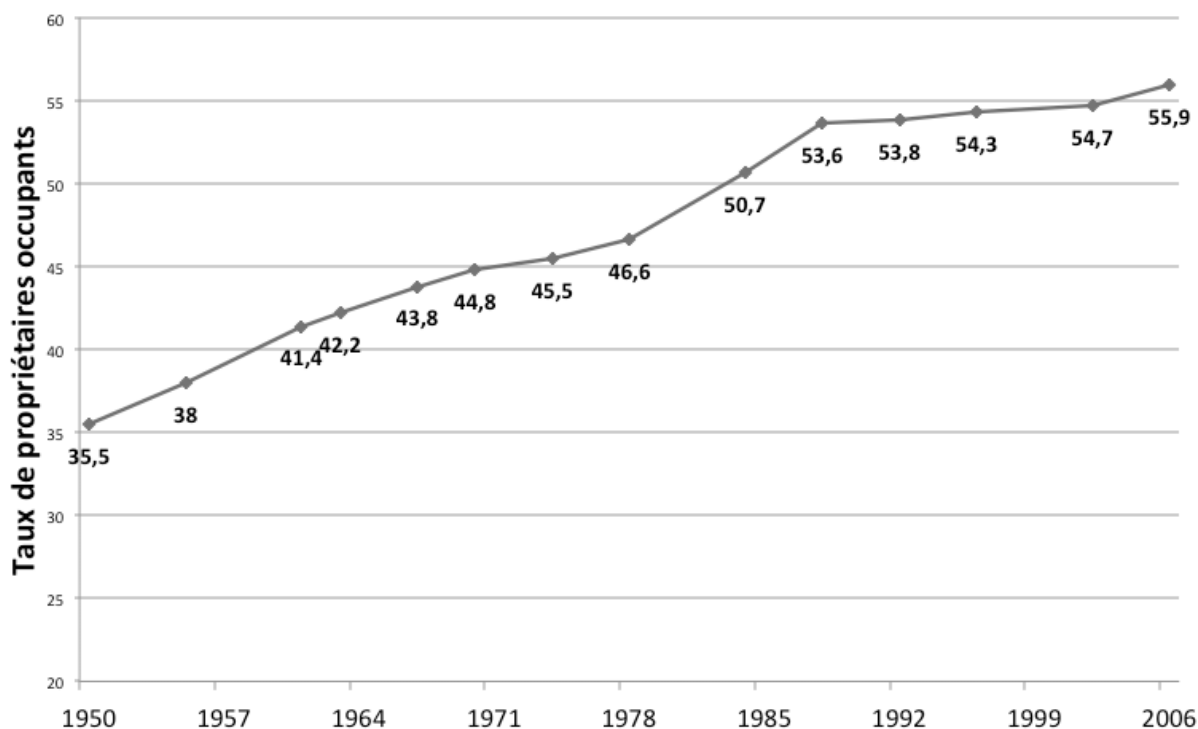
La moyennisation des sociétés occidentales tend à regrouper près de deux tiers des individus, ni riches, ni pauvres. Elle se caractérise par une montée en puissance de deux groupes sociaux : les classes salariées petits employés constituant le cœur de ce que Mendras nomme « la constellation populaire » et les métiers des services et du tertiaire (banques, etc.) constituant le cœur de la « constellation centrale » en plus des indépendants

et petits chefs d'entreprise qui regroupent près de 90% de l'emploi. Au global, **il s'agit de 70% de la population française qui appartient aux classes moyennes en 1970 contre moins de 40% avant la Seconde guerre mondiale, encore marquée par la dichotomie bourgeois/ouvriers/agriculteurs.**

La moyennisation de la société repose sur deux dynamiques issues des Trente Glorieuses : **la réduction des inégalités et la société de consommation.**

D'une part, **la réduction des inégalités lors des Trente Glorieuses s'appuie sur un accroissement des richesses produites en France** (+5,7% de croissance en moyenne sur la période) qui conduit à un nivellement par le haut de la société. En effet, selon l'Insee, les salaires ont augmenté de 88% entre 1955 et 1975 avant les deux chocs pétroliers. **Cela a permis de faire émerger une France des propriétaires en permettant l'accès au foncier et à la propriété privée, chose inédite jusque-là**, les ouvriers du début du XXème siècle étant logés par leurs patrons ou locataires. Selon les travaux de Thomas Piketty, dans Le Capital au XXIème siècle, l'accès au logement facilité constitue la principale conséquence de la réduction des inégalités sous les Trente Glorieuses. En effet, seuls 35% des Français disposaient d'une propriété en 1950 contre plus de 50% en 1980. Il s'agit d'une des caractéristique de la France des classes moyennes.

Figure 2 – Taux de propriétaires occupants (Thomas Piketty)



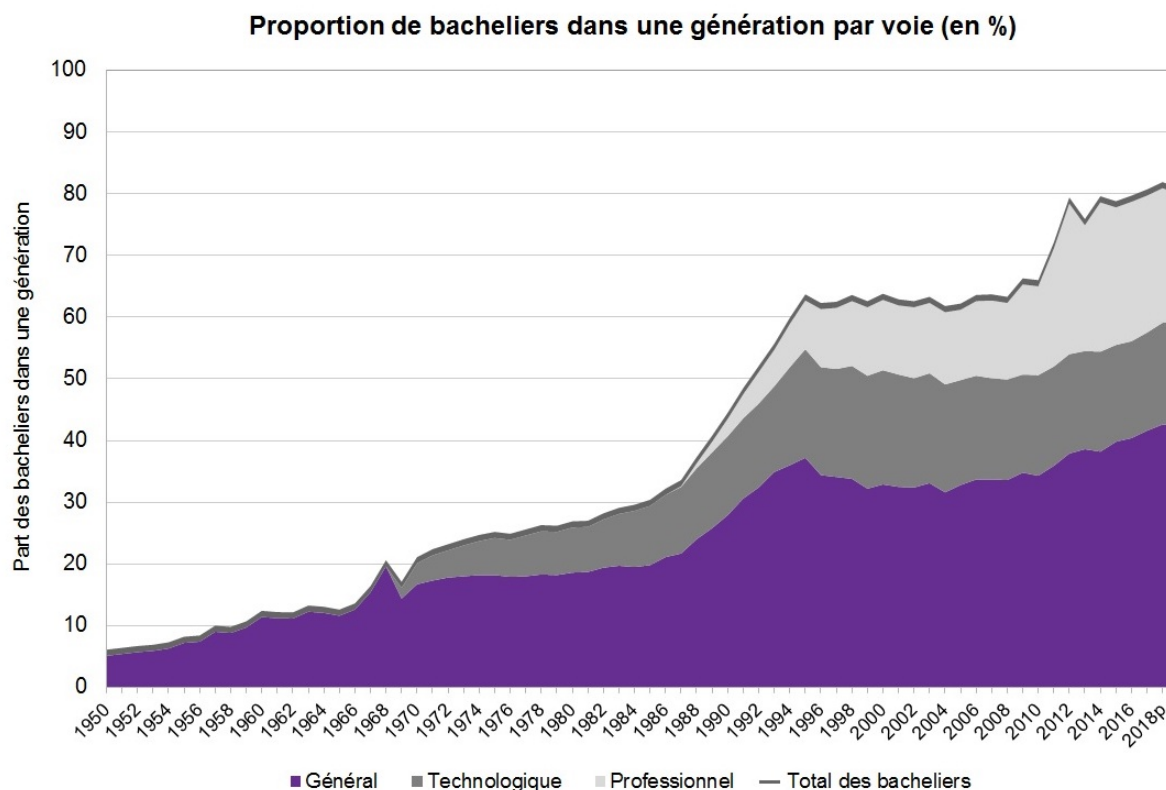
D'autre part, **l'accès à la consommation de masse et au progrès technique constitue un second aspect des classes moyennes**. En effet, la société de consommation est introduite au lendemain de la Seconde guerre mondiale avec le Plan Marshall qui permet aux économies européennes de relancer leur économie en important des produits américains avant de produire les leurs (voitures, électro-ménager, alimentaire). **Elles permettent de structurer de grandes entreprises publiques comme privées qui embauchent massivement aboutissant à une société du salariat qui va atteindre jusqu'à 90% des Français avec la féminisation des emplois**. L'accès à la consommation de masse devient un facteur différenciant des classes moyennes qui **accèdent au progrès technique pour faciliter leurs déplacements (voitures) ou encore leur vie à la maison (électroménager)**.

Cette double tendance de réduction des inégalités et d'augmentation du niveau de vie par le biais du pouvoir d'achat (+4,4% par an selon l'Insee) a pour incidence **d'harmoniser les modes de vie dans la société française sur le modèle de « l'américan way of life »**.

Les Trente Glorieuses aboutissent à deux grandes conquêtes majeures pour les classes moyennes : l'État-providence et la démocratisation de l'enseignement supérieur.

D'un côté, **l'État-providence a soutenu l'essor des classes moyennes**. En 1945, le gouvernement français, sous l'influence du Programme du Conseil national de la Résistance, a introduit des réformes majeures qui ont jeté les bases de l'État providence. Le système de sécurité sociale a été instauré, englobant **la protection de la santé, de la retraite, et de l'emploi**. Ces mesures visent à atténuer les inégalités sociales résultant des bouleversements de la guerre et à promouvoir le bien-être général. L'émergence de l'État providence en France a été accompagnée d'une politique de redistribution des revenus visant à réduire les écarts entre les différentes classes sociales. Seulement, **les classes moyennes ont bénéficié de manière significative de l'État providence en France**. Les réformes ont amélioré l'accès à des services sociaux essentiels tels que l'éducation, la santé et la sécurité sociale, renforçant ainsi la stabilité financière des ménages. Les programmes de logement social ont également contribué à créer des conditions de vie plus abordables pour la classe moyenne. De plus, la protection sociale offerte par l'État providence a apporté une sécurité économique aux familles de la classe moyenne en cas d'événements imprévus. En fournissant un filet de sécurité robuste, l'État providence a contribué à consolider la position économique et sociale des classes moyennes en France, jouant ainsi un rôle clé dans la construction d'une société plus équitable et solidaire.

De l'autre, les classes moyennes profitent sous les Trente Glorieuses d'une hausse globale du niveau éducatif. En France, **l'accès aux études supérieures commence à se développer sous les Trente Glorieuses**. Le taux de bacheliers est multiplié par 5 entre 1950 et 1980 selon les chiffres de l'Insee.

Figure 3 – Taux de bacheliers de 1950 à 2019 (Insee)

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000, France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) à partir de 2001.
Source : MENJ-DEPP, Système d'information Ocean ; MAA ; Insee - recensement de la population.

Seulement, ce sont les enfants des classes moyennes qui bénéficient le plus des débuts de la démocratisation de l'enseignement supérieur. En effet, leur capital économique et culturel progressivement accumulé leur permet de **laisser leurs enfants poursuivre dans les voies de l'enseignement supérieur tout en bénéficiant d'un modèle éducatif républicain haut de gamme et peu démocratisé** (démocratisation contenue autour de 30% d'une génération).

La France des Trente Glorieuses se singularise par un double phénomène positif pour les classes moyennes. D'une part, il existe une forte mobilité intragénérationnelle (au sein de la génération) qui est garantie par l'égalité des conditions. En effet, chaque Français peut progresser individuellement, notamment en rentrant employé puis en terminant cadre dirigeant d'une entreprise. **C'est la France de tous les possibles**. D'autre part, il existe une forte mobilité intergénérationnelle (entre les générations). En effet, le renouvellement des générations s'accompagne par une élévation du niveau

de vie par le niveau éducatif et l'ascenseur social républicain. Autrement dit, **les enfants des classes moyennes gagnent mieux leur vie que leurs parents**. Ce cycle vertueux tombe en panne avec les chocs pétroliers qui assombrissent la conjoncture économique en 1973 et 1979 puis par les mauvais choix politiques au début des années 1980. A ce titre, **la moyennisation de la société a atteint son plafond au début des années 1980 avec 70% des Français avant d'entrer dans un long processus de paupérisation**.

LE DECLIN DES CLASSES MOYENNES

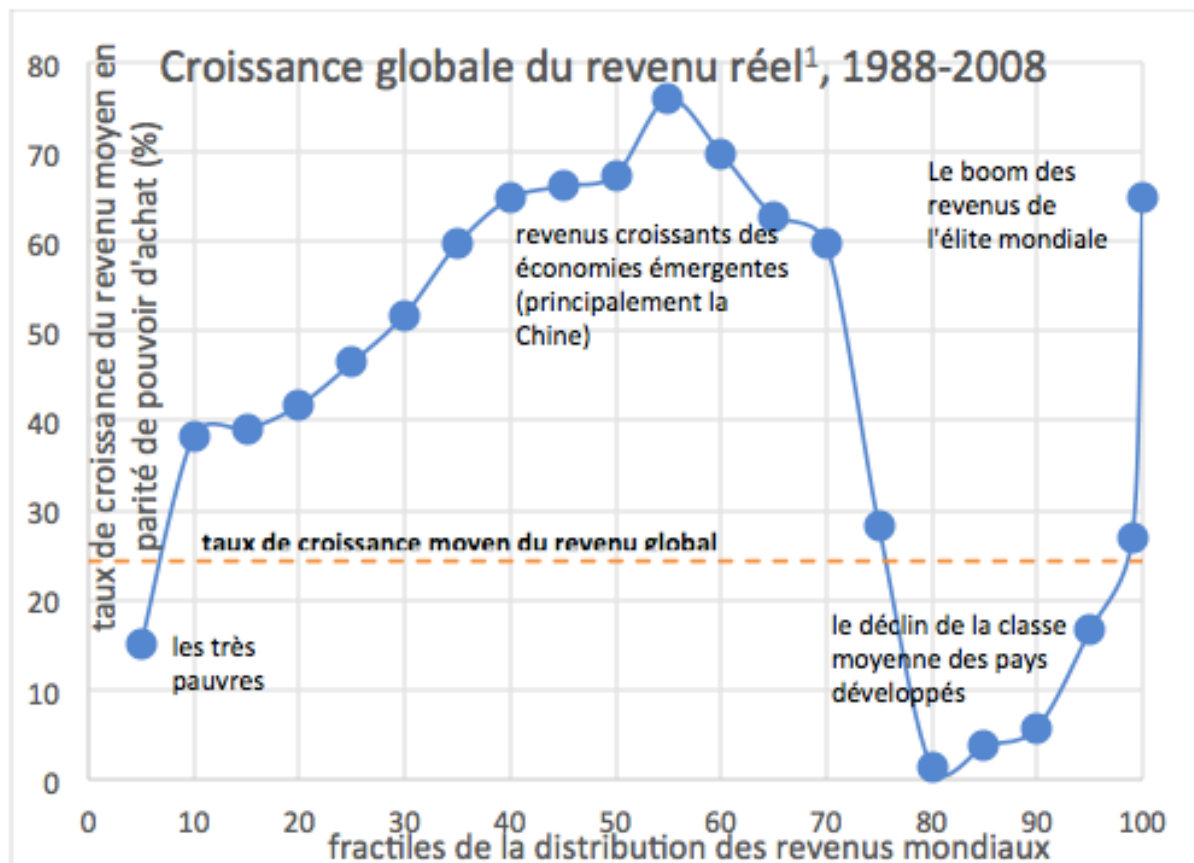
Après les chocs pétroliers de 1973 et 1979, les économies occidentales entrent dans les « Quarante Piteuses ». Ce nouveau cycle économique débute en France par la stagflation (faible croissance, forte inflation) jusqu'au tournant de la rigueur en 1983. Seulement, il s'agit de la pire crise possible pour les classes moyennes. En effet, elles sont prises en étau par un effet ciseaux entre : une baisse de la croissance des revenus avec une croissance faible et une augmentation des prix dégradant leur pouvoir d'achat et donc le pouvoir acquis par la consommation.

Face à cela, les pouvoirs publics européens encouragent la mondialisation des biens et services en transférant l'appareil productif aux pays du Sud, notamment la Chine afin de diminuer le prix des biens consommés en Europe. **La France perd à ce titre 2 millions d'emplois industriels entre 1980 et 2020**. La mondialisation a facilité la circulation des biens et des services à l'échelle mondiale. Cela a permis aux entreprises occidentales de bénéficier de coûts de production moins élevés dans d'autres parties du monde, notamment en délocalisant la production vers des régions où la main-d'œuvre est moins chère. En conséquence, les consommateurs occidentaux, y compris les classes moyennes, ont eu accès à une variété de biens à des prix plus abordables. Elle a élargi la gamme des produits disponibles sur les marchés occidentaux. La concurrence internationale a incité les entreprises à diversifier leurs offres pour rester compétitives. Ainsi, les consommateurs des classes moyennes ont bénéficié d'un plus grand choix de produits et de services, stimulant la concurrence et exerçant une

pression à la baisse sur les prix au profit des consommateurs occidentaux. De surcroît, la globalisation financière au tournant des années 1980 permet aux classes moyennes de bénéficier d'un début de diversification de leur capital patrimonial (la Bourse complétant le patrimoine immobilier acquis lors des Trente Glorieuses).

Figure 4 – La courbe en éléphant (Branko Milanovic)

Figure 1 La courbe de l'éléphant



¹ Le revenu réel prend en compte la variation des prix au cours de la période étudiée ; il s'agit du revenu avant impôts

Après avoir vu leur niveau de vie maintenu dans un premier temps, les classes moyennes occidentales font partie des perdants de la mondialisation, notamment à partir du début des années 2000 puis lors de la crise économique de 2008. La **"courbe en éléphant" de Branko Milanovic** est un concept graphique utilisé pour représenter les variations de la **croissance des revenus à l'échelle mondiale au cours d'une période donnée**. Elle met en lumière la manière dont différents segments de la

population mondiale ont bénéficié ou ont été touchés par la mondialisation, en se concentrant particulièrement sur l'impact sur les niveaux de revenus à l'échelle mondiale.

Branko Milanovic dégage deux catégories de « **perdants relatifs** » de la mondialisation :

- Les **5% les plus pauvres** « la trompe descendante » : leur revenu s'est accru (+15%) mais moins vite que le revenu global moyen (+25%) ;
- Les 80^{ème} au 95^{ème} percentiles : leur revenu s'est accru (environ +5%) mais moins vite que le revenu global moyen (+25%). Il s'agit des classes moyennes occidentales qui sont par conséquent en voie de paupérisation sur la période 1990-2008 (période sur laquelle Milanovic fait ses études).

A la différence des classes moyennes en voie de paupérisation, Branko Milanovic identifie deux groupes de « gagnants relatifs » :

- Les 40^{ème} au 70^{ème} percentiles correspondant aux **classes moyennes et aisées des pays émergents**, notamment de la Chine qui a sorti 400 millions de personnes de la pauvreté sur la période : leur revenu s'est accru (environ +65%/75%) beaucoup plus vite que le revenu global moyen (+25%).
- Le dernier percentile, soit les élites mondiales : leur revenu s'est accru (+65%) également beaucoup plus vite que le revenu global moyen (+25%).

En somme, à la différence des classes aisées occidentales, **les classes moyennes se sont appauvries au début du XXI^{ème} siècle**, préparant les mutations post-crise économique de 2008.

TROP CONTRIBUTRICES...

Les causes de cet appauvrissement sont doubles : les classes moyennes supportent l'essentiel de l'État providence mais n'en bénéficient plus.

D'une part, **elles contribuent, comme le Tiers-État en son temps, à la majorité de l'impôt.** A ce titre, le quinquennat de François Hollande a été désastreux en la matière en créant **40 nouvelles taxes** (soit 10% du total des taxes existantes aujourd'hui), principalement sur le carburant, les commerces ou encore sur le détricotement de la politique familiale.

Cette contribution s'effectue à trois niveaux :

L'illustration la plus probante du matraquage fiscal subi par les classes moyennes reste l'impôt sur le revenu. Il représente 26% des recettes de l'État alors qu'il n'est supporté que par 44% des Français principalement les classes moyennes et les classes aisées. Comment est-il possible de 50% des actifs puissent faire vivre 50% des autres actifs ainsi que les personnes sans revenus (retraités et étudiants) ?

De surcroît, **les cotisations sociales sont le deuxième aspect où les classes moyennes contribuent davantage que le reste de la société.** A l'heure où le chômage demeure à un niveau important (environ 7% en 2023 selon les estimations de l'Insee) et où les demandes de protection sociale sont plus importantes (santé, vieillissement, perte d'autonomie), la contribution des classes moyennes aux cotisations sociales est indispensable pour la Sécurité sociale. En effet, **les cotisations sociales sont davantage payées par les classes moyennes par leur poids dans la société en représentant la France du travail.** Elles représentent 102 % du salaire net alors que la moyenne au sein de l'Union européenne est de seulement 52 %. Ainsi, les Français doivent vivre avec un revenu net qui figure dans la moyenne basse des pays de l'OCDE, soit 30 % de moins que les salariés des pays les plus riches.

... MAIS PAS ASSEZ BENEFICIAIRES

D'autre part, elles ne reçoivent plus suffisamment des ressources de la part de l'État.

En effet, elles font l'objet d'une double concurrence pour bénéficier des dépenses publiques : **une concurrence par le bas en ne profitant pas des dépenses sociales qui représentent 30% du PIB en 2022, une concurrence par le haut en ne profitant pas des dispositifs de défiscalisation.** D'un côté, les classes moyennes ne sont pas éligibles aux transferts sociaux à leur profit depuis la fin de l'universalité des aides familiales décidée par François Hollande dans le cadre de la refonte de la politique familiale. Toutes les aides sociales, y compris l'allocation rentrée ou encore les politiques de chèques faites sous Emmanuel Macron lors de la crise sanitaire et de la crise énergétique sont sous conditions de ressources qui excluent les classes moyennes. De l'autre, **les politiques de défiscalisation (aide au domicile, garde d'enfants ou encore logement Pinel) et de niches fiscales bénéficient davantage aux classes aidées pour deux raisons.** D'abord, l'instabilité des niches fiscales dans le temps fait qu'il est plus difficile pour les classes moyennes, qui ne disposent pas d'experts fiscaux ou de gestionnaires de patrimoines/banque privée, de connaître avec précision leur existence. Ensuite, alors qu'elles s'appauvrissent relativement aux autres classes de la société, les classes moyennes ne disposent pas suffisamment des fonds nécessaires pour réaliser les investissements nécessaires dans les niches fiscales à l'heure où l'inflation renchérit les dépenses contraintes. En effet, à titre d'exemple, seuls 300 000 foyers ont un logement Pinel, loin d'être mesure favorable aux 50% de Français dans les classes moyennes.

Figure 5 – Niches fiscales plébiscitées par les Français

	Coût du dispositif pour l'État	Nombre de foyers l'ayant mis en place
Crédit d'impôt emploi salarié à domicile	7 950 000 000	4 292 689
Réduction d'impôt au titre des dons	1 745 000 000	5 166 156
Crédit d'impôt frais de garde enfants de moins de 6 ans	1 264 000	1 808 571
Investissement locatif Pinel	1 516 000 000	297 313

Source : Tome II de l'annexe « voies et moyens » de la loi de finances pour 2023

Ainsi, les classes moyennes se retrouvent piégées entre un statut de super-contributeur net aux finances publics et un statut de non-bénéficiaire. D'autant plus que la crise des services publics (police, justice, éducation, santé) interroge sur le rapport qu'auront les classes moyennes à l'égard du consentement à l'impôt.

UNE SOCIÉTÉ MARQUÉE PAR UNE DEMULTIPLICATION DES INÉGALITÉS

UNE INÉGALITÉ ENTRE CEUX QUI BÉNÉFICIENT DE L'ASCENSEUR SOCIAL ET CEUX QUI N'Y BÉNÉFICIENT PAS

La fin de l'ascenseur social par l'éducation fige la société. Notre modèle éducatif émancipateur par le travail, l'effort et le mérite scolaire a créé une noblesse d'État. Or, celle-ci est sur-avantagée par rapport à ce nouveau tiers-État dans la préparation des concours de la République et la connaissance du système scolaire.

En effet, Pierre Bourdieu, dans *La noblesse d'État*, montre que les élites issues des grandes écoles – ENA, Polytechnique, ENS, etc. – constituent non pas une ouverture méritocratique, mais une reproduction de la domination sociale sous un vernis républicain. Il décrit ces institutions comme des lieux où se forment des réseaux sociaux puissants, **un esprit de corps assorti de capitaux symboliques et culturels que seule une minorité reproduite au fil des générations**¹¹. Ces grandes écoles sont fortement sélectives, mais pas uniquement sur le plan intellectuel : l'accès majoritairement réservé aux enfants de cadres ou d'intellectuels supérieurs parle d'un capital culturel déjà hautement valorisé. Cette sélection s'exerce dès les classes préparatoires, où l'inégalité des moyens (soutien, environnement scolaire, revenus) creuse l'écart entre candidats issus de milieux favorisés et ceux issus des milieux populaires¹².

¹¹ **Bourdieu, Pierre** (1989). *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*. Collection *Le sens commun*, 576 p. Paris : Les Éditions de Minuit. ISBN 978-2-7073-1278-5

¹² *Ibid.*

La méritocratie républicaine repose pourtant sur le principe d'égalité des chances – « la carrière ouverte aux talents ». Bourdieu démontre que ce principe est faux : **le titre scolaire lui-même devient un instrument de naturalisation des privilèges, assignant à chacun une place sociale qu'il est perçu comme naturel de conserver ou de revendiquer.** Autrement dit, la méritocratie devient un mythe légitimant une caste de hauts fonctionnaires formés dans les mêmes institutions, qui, bien que recrutés « par concours », perpétuent une noblesse d'État, parallèle à la noblesse héréditaire d'autrefois.

Cette caste exerce des positions stratégiques dans l'administration, la politique, les entreprises publiques et privées (par exemple via le pantouflage et les conseils d'administration). **Les talents extérieurs à ce cercle, même méritants selon d'autres critères, restent relativement exclus de ces postes-clés.** La promesse républicaine d'une répartition équitable des positions de pouvoir devient donc faussée : la méritocratie scolaire actuelle devient un système de reproduction sociale, non un mécanisme de promotion équitable.

Dans ces circonstances, **les classes moyennes et populaires sont contraintes à changer leurs comportements et leurs aspirations.** Ainsi, **les ménages des classes moyennes sont prêts à tout pour assurer un avenir meilleur à leurs enfants.** Il s'agit d'un comportement de sécurisation. Ils cherchent à se protéger économiquement en constituant un patrimoine ou en finançant des études onéreuses à crédit pour leurs enfants. En outre, sur le plan géographique, ils optent pour des lieux de vie qui offrent une sécurité, que ce soit en périphérie urbaine ou dans des espaces plus denses, mais toujours éloignés des zones habitées par les catégories populaires.

UNE INEGALITE ENTRE LES ACTIFS ET LES INACTIFS

Depuis 1960, la pyramide entre actifs et inactifs en France s'est profondément transformée sous l'effet démographique et économique.

Dans les années 1960, la structure était favorable : on comptait environ **4 actifs pour 1 retraité**, permettant de soutenir le système de répartition et plus généralement le modèle social redistributif. Mais avec l'allongement de l'espérance de vie, la généralisation des retraites et l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses du baby-boom, le rapport de dépendance s'est dégradé.

Au début des années 2000, il n'était plus que de **2 actifs pour 1 retraité**, et les projections de l'INSEE l'estiment autour de **1,4 actif par retraité à l'horizon 2070**¹³. Parallèlement, la part des jeunes inactifs scolarisés a également augmenté avec l'allongement de la durée des études, retardant l'entrée sur le marché du travail.

Ainsi, la pyramide qui, dans les années 1960, présentait une large base d'actifs soutenant un sommet étroit d'inactifs, s'est inversée progressivement : le sommet s'élargit et la base se resserre. Cette évolution structurelle illustre l'un des défis majeurs de la société française contemporaine : **comment garantir la pérennité du financement des retraites et de la protection sociale avec une population active proportionnellement moins nombreuse ?**

Ainsi, nous nous retrouvons dans une situation difficile : **près de 28 millions d'actifs financent un modèle pour 40 millions d'inactifs**. Cette situation a des incidences très concrètes dans la vie de tous les jours où **une génération d'actifs paient aujourd'hui à la fois l'université et les études de leur enfant ainsi que l'Ehpad ou la maison de retraite de leur parent**. Au moment où le pouvoir d'achat des classes populaires et moyennes s'érode, cette situation est intenable.

¹³ **Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)** (2017). *Tableaux de l'économie française – Évolution du rapport actifs/inactifs de plus de 60 ans (nombre d'actifs par inactif)*. Insee (mise à jour mars 2018). Données publiées dans les projections de population active (2016-2070), mentionnant une baisse du ratio de 1,9 en 2015 à 1,4 en 2070

UNE INEGALITE AVEC LES NOUVEAUX VENUS

Dans ce contexte de réduction des droits pour ce fameux Tiers-État, ces derniers doivent composer avec un modèle universaliste qui offre parfois plus de droits aux étrangers qu'aux nationaux.

En effet, en France, le principe d'universalité des droits peut conduire à des situations où **des étrangers en situation irrégulière jouissent de protections que certains ressortissants nationaux ne détiennent pas**. C'est notamment le cas avec l'**Aide Médicale de l'État (AME)**, dispositif qui garantit la **prise en charge à 100 % des soins, sans avance de frais**, sous conditions de résidence (>3 mois) et de faibles ressources (<862 € par mois en 2025)¹⁴. Alors même que des Français non éligibles au RSA ou privés d'assurance maladie peuvent être confrontés à des délais ou des conditions restrictives, des étrangers sans-papiers bénéficient d'une protection sanitaire complète. Selon un rapport parlementaire, le nombre de bénéficiaires de l'AME s'élevait à **environ 466 000 fin 2023**, pour un coût estimé à **1,1 milliard d'euros**, soit une part modeste des dépenses de santé publiques ($\approx 0,3 \%$)¹⁵.

De même, en matière juridique, **les étrangers placés en rétention** bénéficient désormais d'un **accès à l'avocat et à l'aide juridictionnelle**, même en situation irrégulière, pour les procédures relatives à l'éloignement ou à la rétention — une condition de séjour qui aurait autrement pu être pénalisante¹⁶. Cette égalité de traitement, validée par le **Conseil constitutionnel en mai 2024**, la rend opposable à tous, indépendamment du statut juridique¹⁷.

¹⁴ **Delahaye, Vincent** (2025). *Rapport d'information n° 841 (2024-2025) — Aide médicale de l'État*, rapport déposé au nom de la Commission des finances du Sénat, le 9 juillet 2025. Sénat.

¹⁵ **Cour des comptes** (2024). *La politique de lutte contre l'immigration irrégulière – Synthèse du rapport public thématique*, Rapport de la Cour des comptes, remis le 4 janvier 2024.

¹⁶ **Margueritte, David** (2025). *Rapport n° 593 (2024-2025) — Proposition de loi tendant à confier à l'Office français de l'immigration et de l'intégration certaines tâches d'accueil et d'information des personnes retenues*, rapport présenté par la Commission des lois, Sénat, déposé le 7 mai 2025.

¹⁷ *Ibid.*

Ces dispositifs entrent en tension avec la promesse républicaine d'égalité — certains nationaux ou résidents réguliers de longue date peuvent être exclus des mêmes filets d'assistance à cause de délais, de statuts administratifs ou d'accès inégal aux aides (ex. RSA, allocations familiales, CAF). Ces écarts illustrent une **distorsion paradoxale** entre la logique juridique égalitaire et les réalités des modalités d'accès aux droits, souvent dépendantes du statut de séjour, du temps de résidence ou de la nature de la procédure engagée.

UN MOUVEMENT INTERNATIONAL DE REVOLTES FISCALES ?

L'ASCENSION DE LIBERTARIENS FISCAUX : MILEI ET TRUMP

Javier Milei en Argentine incarne la montée des leaders libertariens qui placent la contestation fiscale au cœur de leur projet politique. Élu à la présidence en 2023, il promet de réduire drastiquement les dépenses publiques, d'éliminer le déficit budgétaire et de démanteler l'État-providence en déclarant que « l'État est le problème, pas la solution ».

En 2024, son gouvernement impose un programme de « chirurgie économique » — coupes massives dans les subventions, suppressions de ministères, gel des salaires des fonctionnaires — qui génère d'abord une forte adhésion aux accents contre-taxation et car elle permet de lutter contre la vie chère, mais provoque ensuite une montée de la contestation sociale en lien avec la crise de certains services publics. Malgré son style, Milei remporte des victoires symboliques : le Sénat approuve ses réformes fiscales prioritaires, et l'un des premiers textes budgétaires est adopté en dépit des affrontements dans les rues.

Aux États-Unis, Donald Trump a aussi exploité le ressentiment fiscal, prônant des baisses massives d'impôts pour les entreprises et l'abrogation des taxes sur les successions. **Ce volet fiscal a alimenté son discours populiste, renforçant l'idée d'un citoyen « floué par l'État »**, sans toutefois provoquer

une révolution au sens politique immédiat. Toutefois, son influence continue à nourrir la rhétorique d'un redressement fiscal.

EN EUROPE ET EN ASIE : DES ECHOS VARIES

En Europe, des mouvements comme celui des **Gilets jaunes** en France (2018–2020) **ont montré que les taxes ciblées — notamment les taxes carbone — peuvent catalyser des mobilisations massives autour de l'idée d'un « impôt injuste »**. Même s'il ne s'agit pas d'un mouvement libertarien comme aux Etats-Unis ou en Amérique d'un point de vue plus général, la révolte prend une tonalité réfractaire à l'impôt écologique. Au Royaume-Uni, des voix libertariennes évoquent régulièrement la suppression de l'impôt sur les successions et des remises fiscales pour renforcer le « mérite individuel », suggérant une vague sous-jacente de réflexion fiscale radicale.

En Asie, bien que les rébellions fiscales à grande échelle soient moins documentées, quelques initiatives méritent attention : **à Hong Kong, les protestations de 2019 ont inclus une critique implicite de la pression fiscale et des taxes (comme la densification immobilière)** pointées du doigt comme injustes. **En Inde, des groupes de contribuables invoquent régulièrement les abus de bureaucratie fiscale**, mais rarement avec une coloration politique libertarienne organisée.

Malgré tout, nous pourrions être aux prémices des révoltes fiscales, notamment en raison d'un sentiment prenaissant de dépossession et d'aliénation dans lequel l'État est une des parties-prenantes.

QUELLES CONSEQUENCES POLITIQUES ?

VERS UN NOUVEAU « GILETS JAUNES » ?

Le mouvement du 10 septembre est nourri par la colère fiscale qui couve en France. Initialement, il s'agissait d'une révolte fiscale lancée sur Internet en mai 2025 par le collectif « Les Essentiels » (Nord). **Il appelle à un arrêt total du pays le 10 septembre 2025** en réaction au budget 2026 du Premier ministre François Bayrou. Celui-ci prévoit **43,8 milliards d'euros d'économies**, notamment la suppression de deux jours fériés, des coupes dans les services publics et le gel des retraites. Or, ce budget est rejeté par l'opinion publique et a rendu François Bayrou le Premier ministre le plus impopulaire de l'histoire de la Ve République, précipitant la crise politique avant même le débat d'un éventuel budget.

Ces circonstances ont créé les conditions d'une véritable crise politique et sociale accentuée par ce mouvement difficile à anticiper. En effet, il se distingue par sa **nature horizontale et apaisane**, rassemblant divers courants — de la gauche radicale à des groupes « antisystème » issus des Gilets jaunes ou formés durant la pandémie — et s'organise via des assemblées de quartier, réseau Telegram, appel à la désobéissance civile, création de caisses de grève.

En ce sens, **il est possible de le rapprocher des Gilets jaunes sur certains aspects**. Premièrement, il est horizontal, apaisan, non syndicalisé et issu de collectifs de citoyens. Deuxièmement, il porte des revendications davantage politiques (contestation voire démission du gouvernement, justice fiscale, création d'une VI^e République, contestation de l'Union européenne) que sociales (une semaine de congés payés, etc.). Troisièmement, ses méthodes d'action et de relai notamment par les réseaux sociaux le rendent plus diffus et difficile à anticiper pour les pouvoirs

publics. Enfin, dernièrement, les cibles demeurent similaires aux Gilets jaunes : préfectures, blocage d'infrastructures, banques, etc.

Finalement, il est un mot-d'ordre qui a su gagner en ampleur sur les réseaux : fin août les 21-22 août, **63 % des Français soutiennent la mobilisation**¹⁸. Néanmoins, depuis le soutien de l'opinion publique s'érode puisque le 6 septembre 2025, seuls **46% des Français soutiennent encore le mouvement alors qu'il n'a même pas commencé**. A titre de comparaison, **les Gilets jaunes ne sont tombés à ce niveau de soutien de l'opinion publique qu'après les violences des premiers actes, notamment la dégradation de l'Arc de Triomphe**. Ainsi, sans soutien important et avec le risque de ne pas avoir d'interlocuteur gouvernemental avec un gouvernement qui sera démissionnaire, il sera difficile de justifier un tel mouvement aussi longtemps que les Gilets jaunes. Par conséquent, **cette première option paraît moins probable et le mouvement du « 10 septembre » risque de ne pas être un mouvement Gilets jaunes-bis**.

En revanche, si la mobilisation du 10 septembre réussit à obtenir des concessions des politiques, à savoir sur le prochain budget, alors la France pourrait connaître un « nouvel acte » des Gilets jaunes car cela aura démontré que lorsque le peuple se mobilise, alors il gagne.

¹⁸ **Toluna Harris Interactive** (août 2025). *Les Français et le mouvement du 10 septembre 2025*. Enquête pour **RTL**, réalisée en ligne du 20 au 21 août 2025 auprès d'un échantillon de 1 214 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

QUEL IMPACT SUR LES DEUX PROCHAINS BUDGETS ?

L'État providence subit une triple crise comme le décrivait Pierre Rosanvallon : **une crise de financement** (raréfaction des ressources avec l'endettement public et la charge de la dette), **une crise de légitimité** (en lien avec le modèle redistributif) et **une crise d'efficacité** (en lien avec la crise des services publics sachant que le taux de prélèvements obligatoires n'a jamais été aussi élevés avec 42,8% du PIB selon l'Insee en 2024.¹⁹

En conséquence, **le consentement à l'impôt en France est en forte baisse depuis de nombreuses années**. En 2018, selon une étude IPSOS, près de 3 français sur 4 estiment qu'ils sont perdants²⁰. Ils estiment qu'ils contribuent davantage au système qu'ils ne bénéficient du système. Un Français sur deux estime même qu'il est normal de quitter la France pour payer moins d'impôts. Ce non-consentement repose essentiellement sur l'assiette de l'impôt sur le revenu qui n'a cessé de diminuer depuis 2012. En effet, **selon la DGFIP, en 2022, il y avait près de 40 millions de foyers fiscaux, dont 55,5% de foyers non imposables**. Par ailleurs, il est de plus en plus concentré : **77% des recettes sont générées par seulement 10% des foyers fiscaux**.

La difficulté posée pour les deux prochains budgets que **la France doit impérativement réduire son déficit public estimé par l'Insee à 168,6 Mds d'euros en 2024**. En effet, la charge de la dette pourrait devenir à terme le premier budget de l'État. Or, la France ne peut plus se permettre le luxe d'augmenter les impôts. En effet, **selon un sondage, 71% des Français y sont opposés**²¹.

¹⁹ Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) (mai 2025). *Le compte des administrations publiques en 2024* (Insee Première n° 2054).

²⁰ Teinturier, Brice, & Gallard, Mathieu (2018). *Les nouveaux enjeux de la République – Sondage pour la 27^e journée du Prix du Livre Politique*. Étude réalisée du 19 au 22 mars 2018 auprès d'un échantillon de 1 505 personnes représentatif de la population française de 18 ans et plus. Ipsos

²¹ Dönmez, Ümit (20 septembre 2024, mis à jour le 22 septembre 2024). *Sept Français sur dix opposés à une hausse des impôts (Sondage)*. Anadolu Agency — Monde / Économie.

Seulement, **la France ne peut plus dépenser plus au regard de son niveau de dépenses publiques record avec près de 1 600 milliards d'euros** pour les administrations publiques et sociales en 2024²². Par conséquent, elle ne peut plus solutionner les crises sociales comme elle l'a toujours fait, à savoir à coups de milliards. Rappelons qu'en 2019 pour solutionner les Gilets jaunes, **Emmanuel Macron dégage 17 milliards d'euros de dépenses publiques supplémentaires** (entre les chèques énergies, annulation des hausses prévues de taxe carbone, retour à un taux de CSG de 6,6% pour certains retraités revalorisation et élargissement de la prime d'activité)²³, soit près de 2 fois le budget de la Justice.

Ainsi, pour les deux prochains budgets, le Mouvement du 10 septembre encouragera les responsables politiques à devoir diminuer la dépense publique ou à démagogiquement « taxer les riches ». En effet, en plus de la réduction du déficit public, le Gouvernement devra lâcher des mesures symboliques à la France du travail. Cela ne pouvant plus se faire par la dette, la baisse de la dépense publique devient alors inévitable puisqu'il est désormais impossible d'augmenter les impôts. **Si le prochain budget est épargné en raison de la crise politique provoquée par le départ de François Bayrou, le budget 2026 sera un budget austéritaire des plus massifs.**

²² **La Rédaction** (14 février 2025). *Finances publiques en 2024 : une dégradation « inédite » selon la Cour des comptes. Vie publique – En bref.*

²³ **Clavel, Geoffroy** (30 avril 2019). *Les mesures "Gilets jaunes" coûteront 17 milliards d'euros, voici le détail. Libération.*

QUEL IMPACT SUR LE BILAN DU MACRONISME ?

Afin de répondre à cette question, il convient de regarder le bilan politique des « années Macron » avant la crise. Premier point, **Emmanuel Macron a bénéficié d'une majorité parlementaire stable mais son quinquennat a été marqué par des mobilisations sociales inédites** (réforme du code du travail, crise des Gilets jaunes, contestation de la réforme des retraites 2019 puis 2023), révélant une rupture avec les corps intermédiaires et un déficit d'empathie dans la gouvernance. Sur le plan économique, il a mis en œuvre des réformes symboliques (transformation de l'ISF en IFI, flat tax, suppression de la taxe d'habitation), mais les Gilets jaunes comme nous venons de le voir et surtout la crise sanitaire a entraîné un retour au keynésianisme avec un accroissement massif et sans précédent de la dépense publique sur le fond d'endettement. Le volet social s'est illustré par des mesures ponctuelles (prime d'activité, défiscalisation des heures supplémentaires) et des avancées en matière de droits (PMA pour toutes), mais beaucoup de promesses structurelles sont restées inachevées. Enfin, si des efforts ont été faits pour moderniser l'État et la protection sociale (réforme des retraites de 2023), elles sont restées partielles et parfois contredites par les urgences du moment.

Pire, **sur le plan politique le macronisme s'est achevé par la dissolution et la création d'une impasse politique sans précédent**. Or, le mouvement « Bloquons tout » entend ajouter un blocage à un blocage afin de forcer un départ du Président de la République. Si les moyens d'expression et les marges de manœuvre ne permettront probablement pas de parvenir à bloquer suffisamment le pays pour faire partir le président, ce mouvement aura des conséquences majeures pour l'héritage du macronisme.

Premièrement, **le pays n'aura jamais été autant paralysé et fracturé que sous les deux mandats présidentiels d'Emmanuel Macron** (1). Cela laisse au chef de l'État l'image d'un Président impuissant et incapable de réaliser les bouleversements imaginés. Deuxièmement, la vision portée par Emmanuel Macron, qui se voulait universaliste et adossée à l'« école de tous

les possibles », **a en réalité accouché d'une société des privilèges et des ordres** (2). Le projet initial d'égalité des chances s'est heurté à des réformes perçues comme favorisant les plus aisés et alimentant la défiance vis-à-vis du discours méritocratique. De surcroît, certaines nominations (Richard Ferrand ou encore Najat Vallaud-Belkacem) ont, par l'idée de la « République des copains », accentué cette inégalité de mérite. Troisièmement, la colère sociale a franchi un seuil inédit : **elle a dépassé les bornes classiques liées aux revendications socio-économiques pour devenir une colère généralisée centrée sur les institutions elles-mêmes** (3). Ce basculement crée des précédents inquiétants dans l'histoire politique française, en installant une défiance durable envers l'État et ses représentants un peu comme la situation qui couvait avant 1789.

CONCLUSION : LES CONSEQUENCES SUR LA PROCHAINE PRESIDENTIELLE

Le mouvement du 10 septembre et la révolte fiscale en cours auront assurément des conséquences sur la prochaine élection présidentielle. En effet, l'élection présidentielle est le moment de la Ve République qui permet de trancher les grandes orientations du pays.

A ce stade, selon le dernier sondage Elabe, la France est toujours coupée en trois blocs : **un bloc de droite nationale** autour du Rassemblement national pesant avec ces alliés près de 35% des intentions de vote, **un bloc du « socle commun »** pesant un peu moins de 30% des intentions de vote et **un bloc de gauche radicale** également autour de 30%²⁴.

Or, **la particularité commune à ces trois blocs est le manque de clarté de l'offre politique pour 2027**. En effet, le bloc de droite nationale est dépendant de la décision judiciaire sur Marine Le Pen, créant une véritable incertitude. Celui du « socle commun » sera orphelin d'Emmanuel Macron et devant composer avec un candidat LR plus fort que Valérie Pécresse et aucun dispositif de départage entre les partis n'existe à ce stade. Enfin, la gauche mélenchonisée voit la concurrence solide du PS de Glucksmann dans l'opinion publique de gauche. Dans ces circonstances, la situation pour 2027 est verrouillée et bloquée au moment où les Français demandent aux politiques de faire des compromis pour trancher des vrais sujets de fond : **les questions migratoires et sécuritaires, la protection des services publics essentiels, la valorisation du travail ou encore le réarmement**.

Cela laisse augurer trois conséquences de la révolte fiscale sur la prochaine présidentielle : tout d'abord, cela pourrait provoquer un **réflexe légitimiste** en cas de montée de violences ou de blocages importants. Une partie de l'électorat notamment âgé pourrait alors se retrancher derrière des

²⁴ **ELABE** (2025, 30 août). *Les Français et les élections législatives*. Enquête réalisée en ligne du 28 au 29 août 2025 sur un échantillon de 1 678 personnes représentatif des résidents de France métropolitaine.

formations au pouvoir car perçues comme garantes de la stabilité (1). Autre possibilité, elle pourrait créer une **aversion pour le blocage**. Si le mouvement pénalise la vie quotidienne, les électeurs pourraient sanctionner indistinctement les partis liés à cette agitation — y compris LFI, le NFP, voire le RN s'il apparaît comme trop instigateur ou radical. En effet, si les Français veulent la tripartition de la vie politique, ils ne veulent pas nécessairement le blocage envers et contre tout. Nous avons déjà vu que la censure du Gouvernement Barnier avait coûté des points au PS et au RN à l'hiver 2024. Enfin, cette révolte fiscale pourrait **imposer un nouveau thème de campagne : l'efficacité de la gestion de l'argent public**. « Bloquons tout » redéfinit le débat autour de la justice fiscale et du pragmatisme budgétaire. Une offre politique claire réformant l'usage de l'argent public — capable de proposer des dépenses optimisées pour réduire les impôts — pourrait capter le vote des électeurs déçus tant du macronisme sur l'utilisation de l'argent public pour assurer la sécurité et la protection des Français que du RN jugé inefficace sur les questions économiques (3).

Par **Matthieu Hocque**, Directeur adjoint des Études du Millénaire.

Et **William Thay**, Président du Millénaire.

Crédit photo : [2019-01-19 14-06-10 manif-GJ-Belfort](#), [Thomas Bresson](#), via Wikimedia Commons, sous licence CC BY 4.0.



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Secrétaire général : Clément PERRIN

Vice-présidents: Gilles BÖSIGER et Olivier BODO

Directeur des études : Matthieu HOCQUE

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Florian GERARD-MERCIER

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*